

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

RESTRICTED

SR/14

8 février 1949

FRENCH

Original : English

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA QUATORZIEME SEANCE

Tenue à Government House, Jérusalem,
le 10 février 1949, à 15 heures 30.

Présents : M. de Boisanger (France) - Président
M. Ethridge (Etats-Unis)
M. Yalchin (Turquie)
M. Azcarate - Secrétaire principal

Télégramme du Dr. Bunche au sujet des négociations d'armistice entre Israël et la Transjordanie.

Le PRESIDENT fait observer que le télégramme du Dr. Bunche a un caractère de pure information et n'implique aucune mesure à prendre.

Le SECRETAIRE PRINCIPAL confirme cette déclaration et signale qu'il a également envoyé un télégramme d'information au Dr. Bunche.

M. ETHRIDGE, tout en partageant l'opinion formulée au sujet du télégramme du Dr. Bunche, attire l'attention de la Commission sur la dernière phrase dans laquelle le Dr. Bunche exprime le désir de voir transférer ses propres fonctions à la Commission. M. Ethridge estime que le Dr. Bunche devrait poursuivre les négociations d'armistice.

Le PRESIDENT est d'accord en principe mais pense que la position et le prestige du Dr. Bunche seraient affaiblis si la Commission entamait des négociations sur le plan politique. Il pense que le Dr. Bunche devrait poursuivre les négociations d'armistice mais émet des doutes quant au désir qu'a celui-ci de le faire. La Commission devrait en tout cas lui proposer de continuer sa tâche pendant les deux semaines où la Commission sera en tournée.

M. YAICHIN est d'avis que le Dr. Bunche termine les négociations d'armistice avec l'Egypte et la Transjordanie avant de se retirer.

Le PRESIDENT estime qu'on doit laisser au Dr. Bunche le soin de prendre une décision, car c'est lui qui est le plus à même de juger.

/ M. ETHRIDGE

M. ETHRIDGE déclare que le Dr. Bunche doit poursuivre sa tâche jusqu'à ce qu'il ait pu obtenir certains résultats. Le représentant des Etats-Unis ne tient pas à ce que la Commission reprenne les négociations d'armistice.

La Commission décide d'envoyer un télégramme au Dr. Bunche, souhaitant que les négociations qu'il dirige soient couronnées de succès et exprimant le désir de le rencontrer ultérieurement afin d'examiner la situation et de voir à quel moment il conviendrait de transférer à la Commission les fonctions qui lui ont été confiées. Le choix de la date et du lieu de la réunion serait laissé au Dr. Bunche.

Lettre de M. Roderick (Associated Press of America)

La Commission décide de répondre à M. Roderick de manière personnelle, l'informant qu'elle accepte qu'il accompagne la Commission à Jeddah. La même réponse sera faite aux deux ou trois premiers des autres correspondants qui feront la même demande.

Relations avec la Ligue arabe au Caire

Le SECRETAIRE PRINCIPAL souligne que la Commission de conciliation devra prendre position vis-à-vis de la Ligue des Etats arabes. La Ligue a pris une part active dans le conflit palestinien et les négociations menées par le Médiateur l'ont été principalement par son intermédiaire plutôt que directement avec chacun des Etats arabes. Il explique que le représentant du Médiateur au Caire s'est rendu tant auprès de la Ligue arabe qu'auprès du gouvernement égyptien.

M. YAICHIN fait observer qu'il convient de savoir s'il existe encore une Ligue des Etats arabes. Selon lui, il n'en existe pas. La Transjordanie s'est déjà détachée et la situation a changé depuis que le Médiateur n'est plus.

M. ETHRIDGE suggère que la Commission prenne officieusement contact avec le Secrétaire général de la Ligue arabe afin de recueillir des informations.

/La Commission

La Commission décide de ne pas prendre officiellement contact avec la Ligue des Etats arabes, mais que M. Yalchin, à titre personnel, rendra visite à Azzam Pacha.

Télégramme au gouvernement turc, le remerciant d'avoir mis un avion à la disposition de la Commission

Informée qu'un télégramme avait été envoyé au gouvernement turc pour le remercier d'avoir mis un avion à sa disposition, la Commission décide d'envoyer un autre télégramme à ce gouvernement à la fin de sa tournée.

Comité de Jérusalem : Nomination de M. Barnes aux fonctions de secrétaire

Le SECRETAIRE PRINCIPAL informe la Commission de la nomination de M. Barnes aux fonctions de secrétaire du Comité de Jérusalem. Il est décidé que la première réunion de ce Comité aura lieu le soir même à 21 heures. Ce Comité ne doit recevoir aucune instruction déterminée, ses membres sachant parfaitement quelles sont les intentions et les obligations de la Commission.

Comptes rendus analytiques des réunions de la Commission

La Commission décide que des comptes rendus analytiques seront rédigés pour toutes ses séances, sauf dans les cas particuliers où elle fera connaître à l'avance qu'elle désire des comptes rendus sténographiques. Tous les comptes rendus des réunions de la Commission seront secrets. Aucun exemplaire n'en sera envoyé à Lake Success et ces documents ne seront pas considérés comme documents officiels des Nations Unies; en conséquence, ils ne porteront ni numéro de série ni cote des Nations Unies.

Itinéraire des visites aux gouvernements arabes et au gouvernement d'Israel

L'itinéraire des visites de la Commission aux gouvernements arabes et au gouvernement d'Israel est provisoirement approuvé, sous réserve de modifications ultérieures.

La séance est levée à 16 heures 45.